

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Commune	AUTREY-lès-GRAY	Ecole (s)	Pôle Educatif des 4 Vallées
Date	05/11/2024	Horaire	20h00
Présents :			
Enseignants : Mme JEANNOT (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme BREUILLARD (Adjointe), Mme MINY (Directrice)			
Elus : Mme LEBLANC (Présidente du Syndicat des Écoles), Mme LABALTE (1 ^{ère} Adjointe de la Mairie de Poyans), M. BOCQUENET (Adjoint Mairie de Fahy-lès-Autrey), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), M. SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray)			
Représentants de parents : Mme THIEBAUT - Mme RINGUET - Mme RIGOLLOT - Mme BREINER-SAGETTE - Mme JULIEN			
Invités (associations, services médicaux,...) : M. JORAND (DDEN), Mme THIEBAUT (Présidente de l'Association de Parents et Amis des Ecoles)			
Absent(s) : Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt)			
Absent(s) excusé(s) : Mme CERRI (IEN), Mme AUBRY (M2 Alternante), Mme COLLIN (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), M. MENDEZ-VAQUERO (Vice-président du Syndicat des Ecoles), M. VAGNER (Maire de Lœuilley), Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey), M. MANDIGON (Maire de Poyans), M. NICOLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine), Mme HULIN (Représentante de parent)			

Ordre du jour :

- Présentation du Conseil d'école
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- Effectifs et répartition des élèves
- Règlement intérieur de l'Ecole
- Projet d'école
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- Sorties pédagogiques et autres actions
- Prévision d'un éventuel cycle natation
- Association de Parents et Amis de l'Ecole/Marché de Noël

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, présentations et tour de table, excusés.

1) **Présentation du Conseil d'Ecole**

Rappel de la composition et du rôle du Conseil d'Ecole par Mme Doussot:

Composition du conseil d'école :

- ▶ Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
 - ▶ Le maire et/ou le conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
 - ▶ Les maîtres de l'école.
 - ▶ Le directeur, président.
 - ▶ Le délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N).
 - ▶ L'inspecteur de l'Education nationale (I.E.N).
- Eventuellement les personnes chargées d'activités scolaires complémentaires ou extra-scolaires (**sur invitation**).

Le rôle du conseil d'école :

- ▶ vote le règlement intérieur de l'école,
- ▶ établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- ▶ adopte le projet d'école proposé par l'équipe pédagogique,
- ▶ donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques, activités scolaires, hygiène scolaire, composition des classes, les heures d'entrée et de sorties...
- ▶ présente toute suggestion sur les moyens alloués à l'école, sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école (ex : organisation d'un service de garderie), sur le périscolaire, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants...
- ▶ donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
- ▶ veille à la bonne intégration des enfants handicapés.

2) Résultats des Elections de représentants de parents d'élèves

Une liste a été constituée cette année.

Sont élues pour l'année 2024 - 2025 :

Titulaires : Mme THIEBAUT Coralie - Mme RINGUET Sandy- Mme RIGOLLOT Adélaïde - Mme BREINER-SAGETTE Marie

Suppléantes : Mme HULIN Laure - Mme JULIEN Laurène

Nombre d'électeurs : 127

Liste : 100%

Nombre de votants : 83

Suffrage exprimé : 76

Bulletins blancs/nuls : 7

- 65,35% des parents ont voté : le même pourcentage de votes par rapport à l'année dernière, moins élevé comparé à 2022 mais qui reste dans la moyenne des années précédentes (66,14% en 2023, 71,77% en 2022, 63,5% en 2021, 75% en 2020, 79,55% en 2019, 67,33% en 2018).

-Elections faites exclusivement par correspondance depuis 3 ans, approuvée par le conseil d'école.

Proposition faite de poursuivre ce mode de scrutin l'année prochaine.

Vote du scrutin par correspondance à l'unanimité.

3) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs ont progressé depuis juin 2020 :

-au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits

-au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits

-au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits

-au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits

-au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits

-au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits

-au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits

-au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits

-au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits

-au 13/10/20 : 68 enfants étaient inscrits

-au 23/02/21 : 76 enfants étaient inscrits

-au 22/06/21 : 78 enfants étaient inscrits

-au 18/10/22 : 81 élèves étaient inscrits

-au 17/10/22 : 86 élèves étaient inscrits

-au 19/06/23 : 85 élèves étaient inscrits

-au 16/10/23 : 90 élèves étaient inscrits

-au 12/02/24 : 97 élèves étaient inscrits

-au 17/06/24 : 98 élèves étaient inscrits

	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>TOTAL</u>
Autrey-les-Gray	2	7		5	6	1	2	8	31
Bouhans-et-Feurg	4	1	3		1	3	4	1	17
Broye les Loups/Verfontaine	1	2	1	2	1	1	1	2	11
Fahy-les-Autrey		1	2	2	1				6
Loeuilley	2		1	1	1		1	4	10
Poyans	1	2	2	2	1	3	1		12
Nantilly			1						1
Auuet	1		1						2
Champlitte							1		1
Mornay					1				1
Montureux et Autrey					1				1
TOTAL	11	13	11	12	13	8	10	15	93

En rouge : élèves qui ne font pas partie du regroupement

Distribution aux maires de la liste nominative des élèves de leur village respectif (listes réalisées à partir des fiches renseignées par les familles et transmises à Mme Miny début septembre).

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :

- 24 élèves de PS-MS dans la classe de Mme DOUSSOT
- 23 élèves de GS-CP dans la classe de Mme JEANNOT
- 21 élèves de CE1-CE2 dans la classe de Mme BREUILLARD
- 25 élèves de CM1-CM2 dans la classe de Mme AUBRY et MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2024/2025:

Prévisions pour septembre 2024 :	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	11	13							24
Mme Jeannot			11	12					23
Mme Breuillard					13	8			21
Mmes Aubry/Miny							10	15	25
Total	11	13	11	12	13	8	10	15	93

Remarques :

-Mme Miny précise qu'elle a envoyé aux mairies une enquête de prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2025, au début du mois d'octobre. Elle les remercie d'avoir répondu à ces enquêtes pour début novembre le plus précisément possible (à l'élève près) car les prévisions d'effectifs étaient à renvoyer à la DASEN dans ces délais..

-Mme Miny a reçu un appel hier pour l'inscription d'un de TPS (commune de Broye-les-Loups) qu'elle a dû refuser. La famille semblait très déçue et a demandé si aux alentours d'autres écoles ne prenaient pas les TPS.

-Les parents d'élèves demandent si cette mesure est à la même partout. Mme Miny répond que cette décision provient de la DSDEN (voire peut-être même décision nationale ?) et que seules les écoles en REP et REP + peuvent toujours accueillir les TPS dans la limite des places disponibles.

4) Règlement intérieur de l'École

Le règlement intérieur de l'école a été remis à jour en globalité par l'équipe enseignante en s'appuyant sur le règlement départemental.

Le règlement a été joint à la convocation à tous les acteurs du Conseil d'école pour éviter une relecture intégrale et ne traiter uniquement que les sujets posant question lors du premier Conseil.

Pas de modifications ou de remarques éventuelles.

Vote du règlement à l'unanimité.

Chaque famille recevra un exemplaire du règlement intérieur de l'école par mail avec accusé réception/signature (cf pièce jointe).

Remarque : -

5) Projet d'Ecole

-Rappel des différents axes du nouveau projet d'école 2022-2027 rédigé suite à notre évaluation d'école de mars 2021.

-Des fiches actions en cours de rédaction par l'équipe enseignante pour l'année 2024/2025, en s'appuyant sur l'analyse des résultats aux Evaluations Nationales dans tous les niveaux primaires.

Lecture par Mme Jeannot de la fiche action explicitant un des projets avec le CNES et le Pavillon des Sciences de Montbéliard pour les 4 classes pour l'année 2024/2025 :

Dans le cadre de l'objectif du 100 % Education Artistique et Culturelle, Mme Miny avait répondu à un appel à projet scientifique régional, en mai 2024, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

Ce dispositif permettait de financer des projets EAC pour l'année 2024-25 en rédigeant un projet complet (expérimentation, partenaires...). Une aide financière de 500€ pouvait être acceptée après validation du projet par une commission d'Inspecteurs. Mme Miny explique que cette aide financière était attendue étant donné que notre Pôle, situé en grande ruralité, est isolé géographiquement de tout accès à l'Art et à la Culture. Tout déplacement vers un lieu culturel/sportif si minime soit-il (ou toute venue d'un intervenant, d'un auteur...) engendre un coût bien supérieur pour les écoles situées dans les territoires ruraux comme la nôtre que pour les écoles plus proches de ces infrastructures.

Ce projet impliquant les 4 classes a reçu un avis très positif de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la Commission réunie en juin 2024.

Nous venons d'apprendre que la subvention de 500€ nous sera versée par le Rectorat dans les semaines à venir : nous allons pouvoir ainsi finaliser le projet avec l'intervenant du Pavillon des Sciences David Geoffroy :



Appel à projets partenarial EAC - Format atelier scientifique 2024-2025

""Au-, trey haut, prêts à décrocher la lune!""

Avis de la commission de validation des projets

Avis de la commission : **favorable**

Observations :

Projet intéressant

Sommes allouées

BOP 230 - Rectorat	500,00 €
--------------------	----------

Données générales

E.P.PU DES 4 VALLEES - AUTREY-LES-GRAY - 070

Académie : BESANCON

Labellisation E3D : NON

Bassin :

Réseau : AU GRAY DE LA SAÔNE

Circonscription : GRAY

Directeur : Mme ANNE SOPHIE MINY

03 84 32 36 67 - ce.0700864J@ac-besancon.fr

Le projet

Titre du projet :

"Au-, trey haut, prêts à décrocher la lune!"

Description :

Projet sur l'étude de l'univers commun à toute l'école: de la PS au CM2

Il s'agit avant tout d'amener les élèves à observer, questionner, et enfin expérimenter et argumenter en vue de développer « la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique»

Enseignements prévus:

-élever des blobs en classe, les nourrir et expérimenter avec comme Thomas Pesquet l'avait fait dans l'ISS en 2022, puis comparer les résultats.

-construire un engin spatial, le décorer et l'envoyer dans l'espace: une microfusée à moteur thermique, une microfusée en papier à air comprimé (50 à 60m d'altitude), une montgolfière et sa nacelle ou réaliser un lâcher de ballons à hélium

-étudier de nombreuses œuvres scientifiques ou littéraires sur le thème de l'espace: Ex: Album "Le Loup qui avait la tête dans les étoiles" en maternelle et CII ou roman "Classe de lune" de François Sautereau en CM

-étudier le système solaire

L'espace est un thème porteur pour les projets d'enseignement. La diversité de ses applications induit son traitement pluridisciplinaire à l'école, encourageant une acquisition transversale des connaissances. Il permet en effet

l'apprentissage de notions scientifiques de base, mais ouvre également à des sujets divers : la technologie, la science expérimentale, l'environnement et le développement durable, la santé, la littérature, les arts plastiques...

Domaines artistiques et culturels :
- Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires :
- Le Pavillon des sciences - MONTBELIARD

Autres Partenaires :
- Planetarium de Dijon, Observatoire de Besançon, Fondation " La Main à la Pâte"

Articulation avec un projet 2nd degré : NON

Le budget prévisionnel

Dépenses	3 366,48 €
Interventions de professionnels	1886,48 €
- David Geoffroy (Pavillon des Sciences) 56 h x 33.33 €	1886,48 €
Sorties	1000,00 €
Sorties pédagogiques au pavillon des sciences de Montbéliard et/ou au planétarium de Dijon	
Frais de fonctionnement	500,00 €
Matériel nécessaire à la fabrication (carton, balsa...)	
Frais de déplacement des élèves	0 €

Recettes	3 366,48 €
Ressources école :	1240,00 €
de la commune	0 €
Subventions de la communauté d'agglomération	0 €
Subventions du département	0 €
Subventions de la région	0 €
Autres apports	1626,48 €
Association Parents et Amis de l'Ecole	
Financement demandé	500,00 €

Avis de l'IEEN :

Avis : **très favorable**

Observations :

L'enseignement des sciences à l'école primaire est essentiel pour plusieurs raisons. Il stimule la curiosité naturelle des élèves et développe leur esprit critique en les encourageant à poser des questions et à chercher des réponses. Les sciences aident également à comprendre le monde qui les entoure, favorisant ainsi une meilleure prise de conscience environnementale. Elles développent des compétences clés comme l'observation, l'expérimentation et le raisonnement logique. En outre, les sciences renforcent l'apprentissage interdisciplinaire en reliant les mathématiques, la lecture et l'écriture à des contextes réels. Enfin, elles préparent les élèves aux défis technologiques et scientifiques futurs, suscitant peut-être des vocations pour les carrières scientifiques.

-Autre projet en langue française et littérature : intervention dans les 4 classes d'une auteure illustratrice d'album de jeunesse, Bérengère Mariller-Gobber, dans le cadre du Festival du livre 2024 « Au Gray des Mots ». En amont, les élèves travailleront sur un réseau d'albums tels que « La Recherche du bonheur » « Honoré » « La Berlué » et prépareront un questionnaire sur le métier d'auteur-illustrateur.

Remarques :

-Mme Miny précise que Mme Chalumeau, de « La librairie » de Gray, avait contacté une nouvelle fois l'école pour lui proposer un partenariat dans le cadre du Salon du livre 2024.

Grâce au financement par l'Association de Parents pour 470€, l'école pourra prendre en charge la rémunération de l'auteur d'album de jeunesse, Bérengère Mariller-Gobber, au tarif de la charte des auteurs, qui est environ de 250€ par demi-journée (soit la journée complète pour 550€). La rencontre des enfants avec l'auteur se fera le vendredi 15 novembre 2024, à l'école, la veille du Salon du Livre.

Si l'école avait souhaité organiser « seule » une manifestation de ce type, le coût serait beaucoup, beaucoup plus élevé. Recevoir des auteurs dans les classes est toujours une expérience très enrichissante pour les enfants.

-Remerciements de Mme Miny, au nom de toute l'équipe, à l'Association de Parents pour ce soutien financier.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

APC :

Les enseignants doivent réaliser 36h d'APC sur l'année.

Activités pédagogiques complémentaires (mises en place depuis septembre 2013) sous forme :

- ▶ Aide aux élèves
- ▶ Méthodologie
- ▶ Activités en lien avec le projet d'école

Ces activités sont organisées en groupes restreints de 8h20 à 8h50.

7) Sorties pédagogiques

-Dans le cadre de la semaine nationale du Sport scolaire « Sport pour tous » et de l'année olympique et paralympique, un temps a été banalisé dans les écoles du département autour de cette date pour que celles-ci organisent ou participent à des manifestations à la fois sportives et ouvertes à tous. Dans ce cadre, les 3 classes de Mme Jeannot, Mme Breuillard et de Mme Miny se sont rendues le vendredi 13 septembre 2024 à la Fête de la Jeunesse-Jeu Fort Boyard à Gray (transport financé par la coopérative scolaire).

Comme chaque année, la Ville de Gray organisait la Fête de la Jeunesse avec le jeu « Fort Boyard » dans le cadre de son Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Cette animation était ouverte aux scolaires et a eu lieu au quartier des Capucins (piscine, gymnase, tennis, stade).

Au programme : découverte par équipe des différentes associations culturelles et des nombreux clubs sportifs graylois sous forme d'un jeu de Fort Boyard géant.

Cette journée a été finalisée par la remise de récompenses à plusieurs équipes participantes de l'école, à la salle des Congrès le vendredi 4 octobre en présence de Mmes Jeannot et Miny. Plusieurs équipes ont été récompensées et ont gagné un diplôme, la carte « avantage jeune » leur a été offerte ainsi qu'un bon de 35€ pour s'inscrire dans une Association sportive ou culturelle sur la ville de Gray.

-Les classes de GS-CP et CM1-CM2 ont assisté respectivement aux spectacles « La dirijonque à pédales » et « Le Comte de Monte Cristo » dans le cadre du Festival en Arc le 16/09/24 . Le transport et les entrées ont été financées par la Coopérative scolaire (une petite contribution de 2€ a été demandée aux familles).

-La classe de CM1-CM2 devait se rendre jeudi 17/10/24 au cross du collège Delaunay dans le cadre de la liaison CM1-CM2-6^{ème}. Pour cause de conditions météorologiques défavorables, le cross est reporté au jeudi 17/04/25.

Les classes de GS/CP, CE et CM ont bénéficié d'un cycle Handball tous les jeudis après-midis avec l'intervention de Jérôme Garny, employé du Handball Val de Gray et de son stagiaire Morgane Lacroix. Malheureusement, quelques séances ont dû être annulées à cause d'une météo défavorable.

8) Prévision d'un éventuel Cycle natation

-Les classes de (CP)/CE1/CE2/CM1/CM2 devraient bénéficier d'un enseignement natation au 3^{ème} trimestre le vendredi matin.

Cependant, pour assurer ces enseignements, il est nécessaire que nous soyons accompagnés de parents volontaires, agréés par l'Education Nationale.

Mme Collinet, Mmes Thiébaud, M.Thomas, se sont portés volontaires l'an passé pour passer ou renouveler leur agrément. Un grand merci pour leur bénévolat. Cependant, de par leurs obligations professionnelles, ces personnes ne pourront assurer seules l'encadrement de l'ensemble des séances de natation cette année.

Heureusement trois nouvelles candidatures pour passer l'agrément cette année viennent de nous parvenir, ce qui devrait nous permettre d'avoir un nombre suffisant de parents d'élèves agréés pour suivre le cycle entièrement.

Un grand merci pour les enfants à ces trois personnes volontaires pour passer le test dans les semaines à venir.

Remarques :

-Mme Miny précise que, comme l'année passée, il a été proposé à Mme Jeannot d'emmener ses élèves de CP si le cycle peut avoir lieu. Certaines années, l'effectif d'élèves de CP était un peu moins important, l'effectif total avec les CE et CM était alors de 50

élèves. La capacité du bassin peut accueillir un effectif strict d'élèves en même temps dans le bassin pour des raisons de sécurité (effectif maximal à reconfirmer précisément par le nouveau chef de bassin). Or, cette année, l'effectif de CP est de 13. Avec les deux classes de CE et CM qui sont plus grosses cette année, l'effectif total serait de 59 élèves !

Mme Miny encourage cet enseignement dès le CP (voire dès la GS certaines années même) pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum). A voir comment cela pourra être envisagé avec les élèves de CP cette année ? Eventuellement faire deux groupes de CP et les emmener tous les 15 jours, alternativement ? Voir si avec les uns ou deux élèves dispensés annuellement et les enfants absents exceptionnellement, l'effectif total des classes de CP à CM2 ne dépasse pas cet effectif maximal?

9) Association de Parents d'Elèves et Amis de l'école

-Mme Thiébaud liste les différentes actions passées et à venir :

+ kermesse : environ 1600€ de bénéfice

+ pour le début d'année 2025 : enfants en photos pour un calendrier trombinoscope mais il manque encore certaines autorisations de droit à l'image

+ soirée années 80 du mois d'octobre : environ 1300€ de bénéfice. Les bénévoles sont satisfaits du nouveau fonctionnement de paiement par tickets à la buvette

+ vendredi 13 décembre 2024 : marché de Noël avec vente d'objets et chants des enfants

+ venue du Père Noël à l'école le vendredi 20 décembre, l'après-midi

+ vente de sapins et de miel/nougats...

+ projet de sortie pour les 4 classes au château de Rosière

Il est très regrettable qu'aucun parent ni élu (à part Mme Leblanc) ne soit venu à l'AG de l'Association.

Remarques :

-Mme Leblanc s'adresse à l'assemblée en expliquant qu'il serait bien que les parents « se bougent » pour leurs enfants.

-Mme Rigollot déplore également le manque de parents pour venir aider le jour de l'organisation de la Marche à Autrey, en partenariat avec l'Association « Autour de la Tour », à la fin du mois d'août. Suite au mail d'appel aux bénévoles envoyé par les enseignantes, il n'y a eu qu'un mail de retour négatif et une seule réponse positive d'un parent (sur 65 familles).

- Mme Miny demande quelle commune offrira cette année le sapin pour mettre dans le hall de l'école. Rappel : en 2014 c'est Autrey qui avait offert le sapin à l'école, en 2015 c'est la commune de Bouhans, en 2016 la commune d'Attricourt, en 2017 la commune de Fahys-les-Autrey, en 2018 la commune d'Autrey, en 2019 la commune de Lœuilley, en 2020 la commune de Poyans, en 2021 ce fut M. Jorand, en 2022 la commune de Broye-lès-Loups, en 2023 M. Pretot pour la commune d'Autrey-lès-Gray.

-M. Bocquenet propose que ce soit la commune de Fahy-lès-Autrey qui finance cette année le sapin de l'école.

-Remerciements (en avance) de l'équipe enseignante adressés à la commune de Fahy-lès-Autrey.

10) Divers

-Remerciements aux communes, à l'ensemble des élus, à M. Saccomani et au Syndicat des Ecoles qui assurent le financement des frais de fonctionnement de notre Pôle ainsi que les travaux divers.

-Remerciements aux communes et aux cantonniers Claire Courvoisier et Anthony Mateos pour les réparations diverses, l'entretien des extérieurs...

-Remerciements adressés à l'Association « Autour de la Tour » déjà évoquée précédemment. Tous les bénévoles qui ont œuvré pour la marche/trial/rando VTT de la fin août ont été conviés quelques jours après pour les remercier pour leur investissement avant/pendant/après cette manifestation sportive.

Et lors de cette soirée, Mme Miny a été agréablement surprise lorsque, l'Association « Autour de la Tour », lui a remis un gros chèque de **573€** au profit des enfants du Pôle Éducatif des 4 Vallées.

À la suite de cette remise de chèque par le Président Tony Rigollot et les membres de son bureau, Mme Miny a remercié les 4 protagonistes de cette toute jeune Association qui ont gentiment proposé, une nouvelle fois, un partenariat à l'école pour organiser cette belle manifestation sportive à Autrey.

Mme Miny a également expliqué que, grâce à ce généreux don au profit des 93 élèves du Pôle éducatif, l'équipe enseignante va pouvoir réaliser différents projets tout au long de l'année et sur des valeurs que l'association « Autour de la Tour » véhicule : les belles valeurs du sport!

Ce partenariat n'aurait pu être possible sans l'aide de bénévoles : un personnel du périscolaire, un parent, les enseignantes mais aussi d'anciens parents d'élèves ou de parents qui portaient 2 casquettes ce jour-là (parent d'élèves et membre de l'Association).

Mme Miny remercie une nouvelle fois, au nom toute de l'équipe enseignante, l'Association pour son engagement, pour son énorme soutien financier et sa confiance et lui souhaite une longue vie en espérant de nouveaux futurs partenariats!

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1^{er} exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 30/09/24 le matin. Cet exercice a dû être reprogrammé car l'alarme ne s'est jamais déclenchée, d'où l'importance de l'exercice ! L'alerte reprogrammée le lundi 7 octobre n'a pu avoir lieu à cause de la pluie incessante. Un nouvel exercice est prévu dans les jours à venir.

-De même, une alerte confinement « Risques majeurs » a eu lieu le vendredi 18 octobre 2024 et une alerte attentat-intrusion se fera en simultané dans toute l'académie très certainement en décembre. Cette alerte « Risques majeurs » s'est bien passée mis à part que, seule, une classe (les CM) entend le signal, la sonnerie n'est pas assez forte et ressemble très fortement à celle de l'alerte incendie (confusion des élèves dans un premier temps).

Les élèves sont préparés et prévenus de ces alertes dans un premier temps. Une 2^{ème} alerte « surprise » aura lieu un peu plus tard.

Remarques :

-Mme Miny recherchera très certainement des volontaires pour participer à cet entraînement (en tant qu'observateur, assaillant...).

-Les parents se questionnent sur le fait que ces alarmes ne soient pas vérifiées.

-M.Demangeon ajoute que ce problème date de plusieurs années et qu'il est évoqué de façon récurrente par l'équipe enseignante.

-Mme Leblanc propose de passer jeudi 07/11/24 pour vérifier l'alarme incendie. Celle-ci s'était d'ailleurs mise en marche toute seule durant les grandes vacances et Mme Leblanc et Miny étaient venues vérifier si tout était normal suite à cette alarme déclenchée. Mme Leblanc contactera également chez Sicli pour vérifier l'alarme Risques Majeurs, pour leur demander de changer de musique et d'augmenter le son.

-M.Saccomani explique que du 28/11/24 au 01/12/24, un chien viendra faire des exercices de recherches à Autrey. Une démonstration est possible à l'intérieur de l'école le vendredi 29/11/24 si les enseignantes le souhaitent.

-Mme Sagette se pose une question concernant le périscolaire : le projet du périscolaire le mercredi est-il toujours d'actualité, un sondage avait été proposé, qu'en est-il ?

-Mme Leblanc répond que le Syndicat est à la recherche d'une directrice de centre (avec BAFD) pour déjà se mettre en règle.

Remerciements et clôture de séance à 21h30.

Date de la prochaine réunion :

10/02/2025

Fait à Autrey, le 05/11/24 :

Signatures :

Les Parents :



Les Elus :



Les enseignantes :



La Directrice, Mme Miny

